

Refus de réintégrer au QM

Besançon, le 09 août 2026

Dimanche 09 août à 15h20, la maison d'arrêt de Besançon a vécu une situation hors du commun. En effet, deux détenus mineurs ont déclenché un incendie contre la grille d'accès de la promenade et ont refusé de réintégrer.

Il aura fallu l'intervention des ERIS et des collègues en service pour éteindre l'incendie et placer les deux mineurs au quartier disciplinaire.

Situation rapidement maîtrisée malgré des dégradations et des jets de pierres essuyés par les primo intervenants.

L'UFAP salue le professionnalisme et le sang-froid de l'ensemble des personnels présents pour avoir réussi à contenir l'incendie et ces deux individus récalcitrants.

L'UFAP salue aussi la rapidité de nos équipes régionales d'intervention et de sécurité et leur présence précieuse dans ces moments difficiles.

L'UFAP demande le transfert rapide de ces deux détenus à l'issue de leurs peines disciplinaires.

Pour autant, nous n'oublions pas les problèmes de fond qui sont présents sur notre structure.

Le transfert de ces individus n'effacera pas le manque d'effectif du bâtiment B (Quartier mineurs, quartier arrivants et quartier vulnérables) où il est devenu coutume de travailler seul dans ces quartiers spécifiques.

L'UFAP local alerte depuis plusieurs mois et dénonce cette situation explosive :

SURPOPULATION ET SOUS-EFFECTIF

Et messieurs dames les politiques, nous vous rappelons que la solution n'est pas la fermeture de la Maison d'Arrêt de BESANCON pour l'ouverture d'une plus grosse structure mais le respect du nombre de places en détention (272 et non pas 470).

A chacune de vos visites, vous vous écarterez de la réalité du terrain et de nos conditions de travail.

Il y a quelques années (2010), nous pouvions encore exercer notre métier dans de bonnes conditions : en sécurité et dans le respect de la dignité humaine avec moins de 300 détenus.

Même si certains abandonnent !!! l'UFAP, elle, continue de défendre ses personnels et leurs conditions de travail.

**Pour le bureau local
Christophe VERNEREY**